

FORMATION

« La réglementation des aliments pour animaux en UE : Quelles sont les contraintes et les opportunités réglementaires ? »

DEUX MATINÉES: LUNDI 25 & MARDI 26 NOVEMBRE 2024

LA RÉGLEMENTATION DES ALIMENTS POUR ANIMAUX EN UE : QUELLES SONT LES CONTRAINTES ET LES OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES ?

LES 25 & 26 NOVEMBRE
9h00 – 12h30



Objectifs

- Valider ses acquis réglementaires concernant les aliments pour animaux.
- Appréhender les contraintes.
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets.
- Questions/Réponses- Echange et débat sur le sujet.

Public concerné

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation des aliments pour animaux (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers.

➡ Connexion des participants

➡ Présentations / Tour de table des attentes et objectifs de chacun

Panorama des textes réglementaires

- **Introduction**
 - Les principaux textes réglementaires de référence
 - Textes généraux
 - Textes spécifiques
- **Aliments complémentaires (Animal) vs Compléments alimentaire (Homme) : 2 réglementations différentes !**
- **Conformité des aliments pour animaux**
 - Substances indésirables
 - Pesticides
 - Contrôles officiels

➡ **Quiz, exercices** : valider ses acquis

Mise sur le marché des aliments pour animaux

- **Définitions**
- **Les différents types d'aliments pour animaux (aliments complémentaires, aliments complets, aliments composés...)**
- **Cas concrets**
- **Enregistrement**

Matières premières et additifs

- **Comment les différencier ?**
- **Cas particulier des extraits de plantes**
- **Registres et catalogue**
- **Nouvelles demandes d'autorisation : quelles obligations ?**

➡ **Quiz, exercices** : valider ses acquis

Règles d'étiquetage

- **Les mentions obligatoires générales**
- **Les mentions obligatoires spécifiques**
- **Les mentions facultatives – allégations :**
 - Les allégations utilisables
 - Peut-on utiliser les allégations autorisées/tolérées en alimentation humaine ?

➡ **Quiz, exercices** : valider ses acquis



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



PHARMANAGER
development

FORMATION

« La réglementation des aliments pour animaux en UE : Quelles sont les contraintes et les opportunités réglementaires ? »



LES 25 & 26 NOVEMBRE
9h00 - 12h30

FORMATRICES



ELODIE
FRANÇOIS



SCAN ME

- Directrice Scientifique
- Spécialiste des Dispositifs médicaux, Allégations de santé (alimentaire) et Nutrition animale



MARIE
COULANGE



SCAN ME

- Chargée d'Affaires Scientifiques et Réglementaires
- Spécialiste des Aliments pour groupes spécifiques et de la Nutrition animale

MOYENS PÉDAGOGIQUES PENDANT LA FORMATION

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, attestation de suivi de formation.

DATE ET LIEU - 2 MATINÉES DE WEBINAR

Lundi 25 & Mardi 26 Novembre 2024 (9h00-12h30)

TARIF PAR PERSONNE ET PAR SESSION

750 € HT (TVA : 20 %, soit 900 € TTC) / par personne

Pour vos demandes de prises en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO) Pharmedev possède un numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



PHARMANAGER
development

BULLETIN D'INSCRIPTION

SESSION : « LA RÉGLEMENTATION DES ALIMENTS POUR ANIMAUX EN EUROPE » - WEBINAR (25 & 26 NOVEMBRE 2024)

Nom de la société : _____

Nom du signataire : _____

N° TVA Intracommunautaire : _____

Responsable Formation de la société (e-mail obligatoire) : _____

(A défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS

NOM :

PRÉNOM :

Fonction :

e-mail :

NOM :

PRÉNOM :

Fonction :

e-mail :

NOM :

PRÉNOM :

Fonction :

e-mail :

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

 **Attentes et objectifs individuels :**

TOTAL : € HT

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.

NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ À FACTURER :

Date :

Signature :



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



PHARMANAGER
development 